



Communiqué : La Commission des droits de la personne du Manitoba

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 24 avril 2006

La conférence de sensibilisation des jeunes aux droits de la personne, de retour à Brandon

La deuxième conférence annuelle de sensibilisation des jeunes aux droits de la personne (Ouest du Manitoba), qui aura lieu à Brandon le 27 avril 2006 sera marquée par le lancement d'une pièce contre le racisme, mise en scène, écrite et jouée par les étudiants de l'académie St. Mary de Winnipeg.

Comme a pu le dire Jerry Woods, vice-président du conseil des commissaires de la Commission des droits de la personne du Manitoba et hôte de la conférence de sensibilisation des jeunes, [TRADUCTION] « Nous sommes heureux de constater que bon nombre d'écoles qui avaient pris part à la conférence l'année dernière seront de retour cette année ». Les étudiants des écoles secondaires de collectivités comme Shoal Lake, Deloraine, Boissevain, Virden, Souris et Killarney, ainsi que Brandon, devraient participer. Des étudiants du **Carberry Collegiate** seront également présents et ils recevront un certificat de réussite ainsi qu'un prix en argent pour avoir remporté le défi « Faites la différence » de la Commission des droits de la personne en 2005.

La conférence de sensibilisation des jeunes de cette année, baptisée **Revitalisation du respect**, offre également aux étudiants la possibilité de participer à trois ateliers qui se tiendront le matin. Il s'agit des ateliers suivants : Sois toi même, Prends les moyens pour y arriver et Travaillons ensemble. La séance de l'après-midi commencera par la présentation de la pièce contre le racisme de l'académie St. Mary, qui sera suivie du défi de la Commission des droits de la personne sur la discrimination raciale sur Internet.

[TRADUCTION] « La clé d'une conférence réussie se voit dans les actions qu'elle engendre », a déclaré Jerry Woods. [TRADUCTION] « Nous espérons armer les étudiants de certains outils pour qu'ils puissent faire circuler le message sur le respect, l'égalité des chances et la protection contre la discrimination lorsqu'ils seront de retour

dans leurs écoles et leurs collectivités.» M. Woods souhaite aussi que les étudiants discutent des questions entourant l'intimidation et le harcèlement.

Les étudiants qui prennent part à la conférence recevront également les nouvelles « **Rights of Youth Publications** », qui est un projet conjoint de la Commission des droits de la personne du Manitoba, du Bureau de l'ombudsman et du Bureau du protecteur des enfants.

Selon M.Woods, [TRADUCTION] « ces publications sont uniques au Manitoba » et « elles offrent une combinaison de renseignements pratiques sur l'emploi et l'éducation et traite également des concepts plus larges des droits de la personne aux niveaux international, national et provincial. » Par exemple, il a déclaré que la publication intitulée *Les droits des jeunes : En milieu de travail* traite de tous les sujets, que ce soit du numéro d'assurance sociale, des salaires, des congés de maladie, du harcèlement et de la discrimination en milieu de travail.

Le manque de renseignements mis à la disposition des jeunes est l'élément qui a motivé le lancement du projet. Les quatre premières publications, *En milieu de travail*, *Toi et l'école*, *Justice criminelle* et *Droits de la personne* seront remises aux étudiants et aux superviseurs qui prennent part à la conférence. Elles sont également disponibles sur les sites Web aux adresses suivantes : www.gov.mb.ca/hrc, www.ombudsman.mb.ca, et www.childrensadvocate.mb.ca.

La conférence de sensibilisation des jeunes aux droits de la personne (Ouest du Manitoba) de 2005 aura lieu le jeudi 27 avril 2006 au Agricultural Extension Centre, 1129, avenue Queens, à Brandon. La conférence commence à 9 h 15.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter :
Patricia Knipe
Directrice des communications
(204) 945-5112